

Distribution limitée

WHC-2000/CONF.202/14
Paris, le 30 juin 2000
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-quatrième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle IV
26 juin - 1^{er} juillet 2000**

Point 8 de l'ordre du jour : Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial (23 - 24 novembre 2000, Cairns, Australie)

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial en péril et sur la Liste du patrimoine mondial
4. Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
5. Demandes d'assistance internationale
6. Questions diverses
7. Clôture de la session